

Chef de service de l'inspection sanitaire

Référence : 3134-19-0112/ SAFPFI du 25 janvier 2019

Employeur : Mairie de Nouméa



Corps /Domaine : Ingénieur 1^{er} grade / Economie rurale

Direction des Risques Sanitaires

Durée de résidence exigée
pour le recrutement sur titre ⁽¹⁾: au moins égale à 5 ans

Lieu de travail : 100 rue Edouard UNGER, Montagne
coupée, Nouméa

Poste à pourvoir : immédiatement

Date de dépôt de l'offre : vendredi 25 janvier 2019

Date limite de candidature : vendredi 22 février 2019

Détails de l'offre :

La direction des risques sanitaires est chargée de la mise en œuvre de la politique municipale pour la sécurité sanitaire de la Ville de Nouméa. Son service d'inspection sanitaire intervient sur les domaines de la qualité des eaux, de distribution, de baignade et résiduaires, de la salubrité des denrées alimentaires, et de l'insalubrité publique.

Emploi RESPNC : Responsable en santé environnementale

Missions :

Placé sous l'autorité du directeur des risques sanitaires, le chef de service de l'inspection sanitaire participe à l'élaboration de la stratégie, il met en œuvre et évalue les programmes d'action, de contrôle, de prévention et de protection en matière de santé environnementale. Il assure un management intermédiaire des 2 chefs de sections de l'inspection alimentaire et de l'insalubrité et d'1 chef du bureau d'analyses des eaux.
Il analyse les risques sanitaires pour l'homme liés aux milieux et aux modes de vie.

Caractéristiques particulières de l'emploi :

Application de la police administrative du Maire en matière de salubrité publique et prise de mesures de protection des personnes.

Profil du candidat

Savoir / Connaissance/Diplôme exigé :

- Diplôme de niveau II (BAC +3 ou +4) dans le domaine de l'économie rurale
- Leadership, management intermédiaire de service, pilotage des compétences
- Définition et pilotage d'un projet de service
- Élaboration et suivi du budget
- Gestion de la commande publique
- Elaboration, mise en œuvre et contrôle des programmes et des activités pour l'atteinte des objectifs de la stratégie
- Méthodes d'analyses des risques : épidémiologie, évaluation des risques, statistiques, ...
- Elaboration et mise en œuvre de plans sanitaires
- Pouvoirs de police du maire en matière de salubrité publique
- Méthodes d'inspection et de contrôle
- Procédures pénales
- Pilotage par les indicateurs, démarches qualité
- Compétences et fonctionnement des institutions

Savoir-faire :

- Pilotage de la prévention et de la gestion de risques sanitaires et

- environnementaux
- Participation à l'élaboration des politiques de santé environnementale
- Organisation de l'exécution et du contrôle des règles d'hygiène et des missions réglementaires
- Conduite de projet
- Organisation et animation de partenariats
- Conduite et contrôle des procédures administratives et suivi juridique
- Promotion de l'action publique et mise en œuvre d'outils de communication
- Animation de la relation à la population

Comportement professionnel :

- Grand sens du service public et des priorités sanitaires
- Sens de l'écoute et de la communication
- Confidentialité, neutralité
- Prise de recul et gestion du stress
- Bon relationnel
- Horaires réguliers avec amplitude variable en fonction des obligations de service public
- Possibilités d'astreintes (soirées, nuits, week-ends)

Contact et informations complémentaires :

Monsieur Kevin LUCIEN – directeur des risques sanitaires – tél : 27.78.61
Mail : kevin.lucien@ville-noumea.nc

POUR RÉPONDRE À CETTE OFFRE

Les candidatures (CV détaillé, lettre de motivation, photocopie des diplômes, fiche de renseignements et demande de changement de corps ou cadre d'emplois si nécessaire ⁽²⁾) précisant la référence de l'offre doivent parvenir au maire de la Ville de Nouméa **prioritairement** par :

- mail : mairie.recrutement@ville-noumea.nc

En cas d'impossibilité de candidater par le biais de la messagerie électronique, les dossiers de candidatures peuvent parvenir au maire de la Ville de Nouméa par :

- voie postale : BP K1 - 98849 Nouméa Cedex
- dépôt physique : 16, rue du général Mangin Nouméa

Les candidatures de fonctionnaires doivent être transmises sous couvert de la voie hiérarchique

⁽¹⁾ Vous trouverez la liste des pièces à fournir afin de justifier de la citoyenneté ou de la durée de résidence dans le document intitulé "Notice explicative : pièces à fournir pour justifier de votre citoyenneté ou de votre résidence" qui est à télécharger directement sur la page de garde des avis de vacances de poste sur le site de la DRHFPNC.

⁽²⁾ La fiche de renseignements et la demande de changement de corps ou cadre d'emploi sont à télécharger directement sur la page de garde des avis de vacances de poste sur le site de la DRHFPNC.
Toute candidature incomplète ne pourra être prise en considération.